



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le CN annonce le nom des organismes ayant reçu une subvention du Fonds pour des collectivités sécuritaires

MONTREAL, le 11 mai 2005 — Le Fonds CN pour des collectivités sécuritaires a consenti des subventions totalisant 25 000 dollars à dix collectivités sécuritaires au Canada afin d'appuyer la mise en œuvre de leurs initiatives de sécurité ferroviaire. Le Fonds est administré par la Fondation pour des collectivités sécuritaires au nom du CN.

Ces initiatives vont de la simulation de collisions entre des trains et des véhicules pour des établissements d'enseignement secondaire locaux à l'organisation de campagnes éclair de sécurité à des passages à niveau, en passant par des exposés sur la sécurité donnés par des agents de la Police du CN à des élèves de tous les niveaux et des campagnes médiatiques comprenant des messages d'intérêt public, des annonces dans les journaux et des messages transmis au moyen de panneaux d'affichage et de sites Web.

Les organismes choisis pour la première fois, qui reçoivent une subvention de 3 400 dollars, incluent la Annapolis Valley Safe Communities Coalition, en Nouvelle-Écosse, le St. Thomas-Elgin Safe Community Committee, en Ontario, la Strathcona County Safe Communities Coalition, en Alberta, et l'organisme Kamloops Injury Prevention Network, en Colombie-Britannique.

Les organismes ayant déjà été choisis auparavant, qui reçoivent une subvention de 1 900 dollars, incluent l'organisme Safe Communities of the Hill Country (comté de Dufferin), le Greater Belleville Safe Community Committee, la Chatham-Kent Safe Communities Coalition, l'organisme Kingston Partners for a Safe Community, le Hamilton Safe Communities Council et la Rainy River Safety Coalition, tous de l'Ontario.

John Dalzell, vice-président Gestion des risques du CN, a déclaré : « Le CN félicite les organismes ayant reçu une subvention pour leurs initiatives grâce auxquelles des messages de sécurité percutants seront transmis aux collectivités qui les abritent.

« Grâce au travail d'organismes comme ceux de ces collectivités et à l'engagement indéfectible du CN à l'égard de la sécurité, le nombre de blessures et de décès aux passages à niveau a atteint son plus bas niveau en dix ans, diminuant de 22 pour cent et de 54 pour cent, respectivement ».

Paul Kells, fondateur de la Fondation pour des collectivités sécuritaires, ajoute : « Les blessures attribuables aux accidents ferroviaires peuvent être évitées. Le Fonds CN pour des collectivités sécuritaires a aidé des collectivités à mettre en œuvre plus de 100 initiatives de sécurité ferroviaire. Toutes nos félicitations aux organismes ayant reçu une subvention cette année ainsi qu'au CN, pour les programmes qu'il met sur pied et qui permettent de réduire le nombre de blessures dans nos collectivités. »

Couvrant le Canada et le centre des États-Unis, du Pacifique à l'Atlantique et jusqu'au golfe du Mexique, le réseau de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada dessert les ports de Vancouver, Prince Rupert, en Colombie-Britannique, Montréal, Halifax, La Nouvelle-Orléans et Mobile, en Alabama, ainsi que les grandes villes que sont Toronto, Buffalo, Chicago, Detroit, Duluth et Minneapolis-St. Paul, au Minnesota, Superior et Green Bay, au Wisconsin, Memphis, Saint Louis et Jackson, au Mississippi. Il a en outre des liaisons avec toutes les régions de l'Amérique du Nord.

La Fondation pour des collectivités sécuritaires a pour mission de faire du Canada le pays le plus sécuritaire du monde. Le CN soutient activement cet organisme depuis 2000. Le Fonds CN pour des collectivités sécuritaires, qui représente une contribution de 25 000 dollars sur la somme totale de 100 000 dollars versée annuellement par la Compagnie à la Fondation, a été établi pour inciter les collectivités canadiennes à intégrer des initiatives de sécurité ferroviaire aux plans d'action qu'elles soumettent à la Fondation.

#

CN
Ian Thomson
(905) 669-3128

Fondation pour des collectivités sécuritaires
Pat Coursey
(416) 964-2529